

AXE 1. CONFORTER, DYNAMISER ET ANIMER LES CENTRALITES

Enjeu 2. Proposer des espaces publics conviviaux et agréables

ACTION 7. LA RUE AUX ENFANTS



CONTEXTE ET DESCRIPTION

Longtemps l'enfant a été un familier de la ville ; par la suite toute pédagogie écartait l'enfant de la rue. Il y a des raisons objectives à cela : l'occupation de l'espace public par la voiture et les accidents potentiels. Il y a aussi des raisons plus morales : la rue est vue comme source de dangers, de pollution physique et morale, de contagion et de délinquances.

L'objectif de cette action est d'autoriser les enfants à reprendre les rues pour les responsabiliser et leur donner confiance en eux. C'est aussi gagner du terrain sur la voiture, récupérer de l'espace public et calmer les flux. Il s'agit en parallèle d'imaginer avec les enfants des espaces à jouer : des aires de jeux, des espaces informels : pour se hisser, se cacher et construire des cabanes.

LOCALISATION



OBJECTIFS

- Réduire la vitesse en centre-bourg et à proximité des équipements et services
- Revoir le plan de circulation des centre-bourgs en créant des sens uniques et en piétonnant les petites rues et les cœurs d'ilots
- Ouvrir les cours de récréation le weekend pour qu'elles deviennent des terrains de jeux
- Associer les enfants à la réflexion
- Repenser la définition d'espaces publics en fonction d'un public cible
- Libérer les centre-bourgs de la présence de la voiture



ACTEURS

Commune
Cuesta
Ecoles Marcel Greff et Sainte-Marie
Parents d'élèves



MISE EN OEUVRE

Le projet se décline en plusieurs étapes :

- Dépôt d'une candidature à l'appel à projet « la rue aux enfants »
- Une expérimentation transitoire sur le centre-bourg de Pont-Réan entre l'impasse de la poste et la rue Marcel Greff. Cette expérimentation menée de façon participative associera notamment les enfants des écoles primaires Marcel Greff et Sainte-Marie
- Réalisation de micro-aménagements ludiques permettant de tester de nouveaux usages (ex : usages piétons, ouverture des cours d'école...)
- Evaluation de l'expérimentation et formulation de recommandations d'aménagement qui pourront nourrir à terme l'ensemble des aménagements de la commune
- Réalisation d'un principe d'aménagement du centre bourg de Pont-Réan dans le cadre du schéma d'aménagement des espaces publics des centre-bourgs (voir fiche action 6 « Place aux places »)

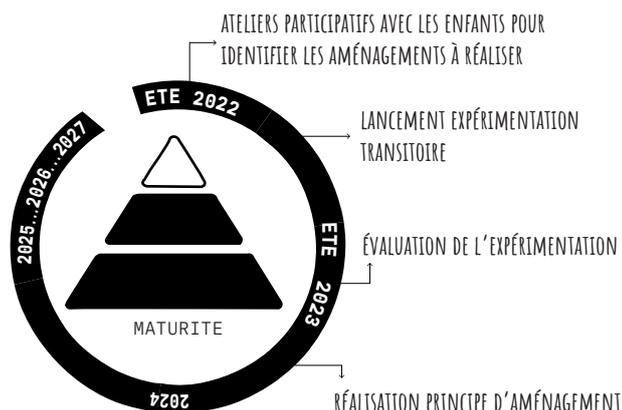


BUDGET

30 000 € HT pour l'expérimentation transitoire



CALENDRIER



EVALUATION

Indicateur de suivi/réalisation :

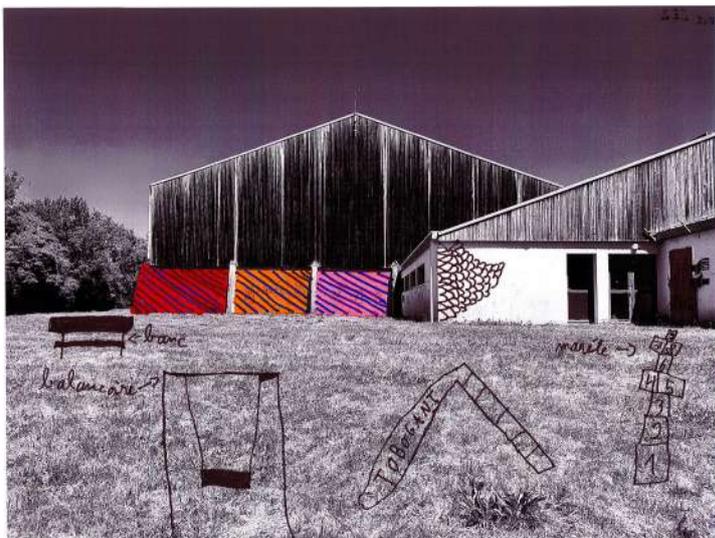
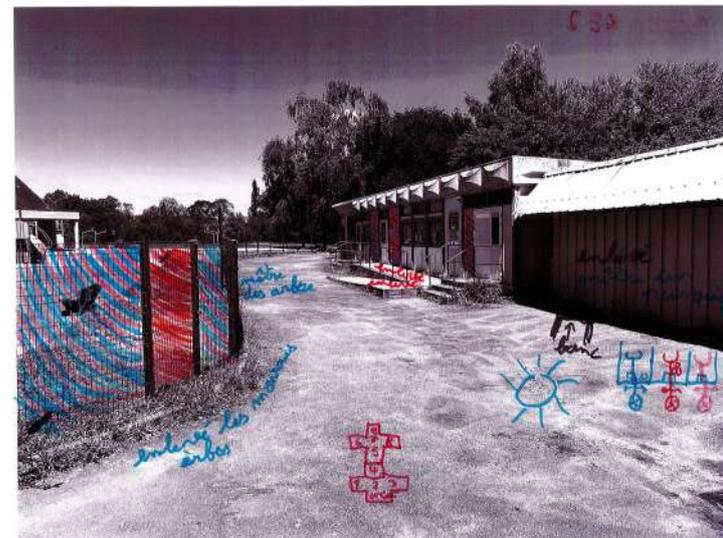
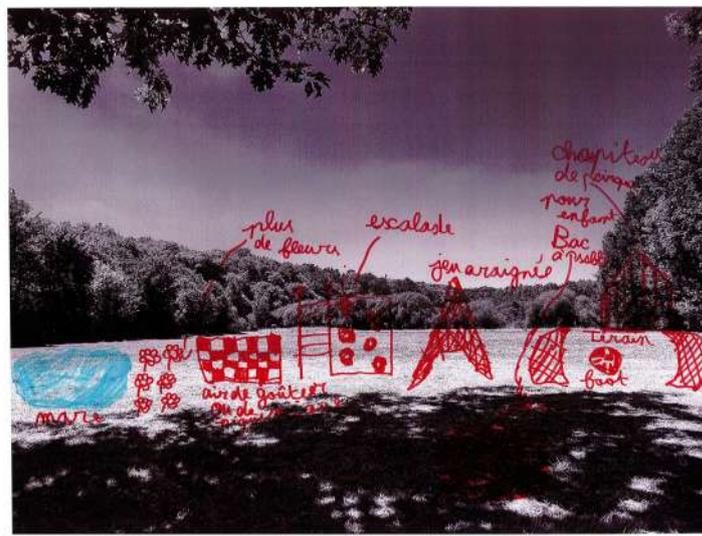
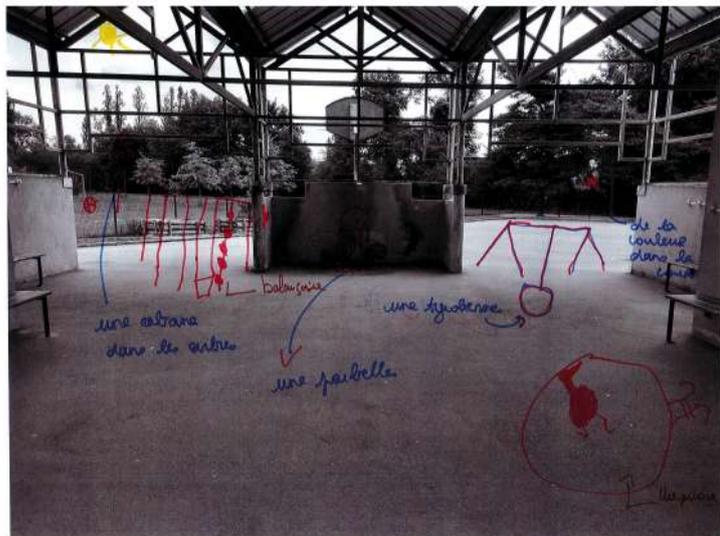
- Nombre de participants à la concertation
- Nombre d'évènements de concertation

Indicateur de résultat :

- Satisfaction de la population sur l'expérimentation transitoire

Indicateur d'impact :

- Evolution de la fréquentation des centre-bourgs



Sortie avec les enfants des écoles

